

[Extrait de *Folia Electronica Classica*, t. 26, juillet-décembre 2013]

<<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/26/TM26.html>>

Le corpus en sciences de l'Antiquité. Regards croisés d'un philologue et d'un historien

par

Martin DEGAND (Université catholique de Louvain/FNRS)

Vincent MAHIEU (Université catholique de Louvain & EPHE/FNRS)

<martin.degand@uclouvain.be>

<vincent.mahieu@uclouvain.be>

Résumé

Tout doctorant est confronté dès le commencement de sa thèse à l'épineux problème de la définition d'un *corpus*. Matière à réponses, le *corpus* lui-même pose en effet de nombreuses questions méthodologiques. Ce sont à quelques-unes de celles-ci que nous souhaitons répondre sur la base de nos expériences propres. Doctorants en histoire d'une part et en philologie classique d'autre part, nous souhaitons croiser nos regards et réflexions autour de trois axes principaux.

Tout d'abord, nous partagerons nos réflexions épistémologiques sur les limites des savoirs historiques et sur le rôle du *corpus* dans la constitution de ces derniers. Seront notamment évoquées les questions de représentativité, de sous-*corpus*, de *corpus* « naturel » tout en rappelant que le *corpus* demeure une construction du chercheur, qu'il n'existe pas en soi mais qu'il dépend du positionnement théorique de ce dernier.

Ensuite, nous exposerons les raisons qui ont mené l'un à privilégier une gestion informatisée de son *corpus* (grâce à un logiciel de base de données, dans la lignée du courant des *Digital Humanities*) et l'autre à travailler de manière plus traditionnelle. Ces choix méthodologiques relèvent d'enjeux cruciaux dans la poursuite d'une thèse (définition de catégories de travail, découpage de la *réalité* à traiter...).

Enfin, la définition et la place de l'interdisciplinarité de nos *corpus* seront également envisagées. Celle-ci nous semble pouvoir être distinguée sous deux versions : d'une part technique (lorsque l'historien antiquisant recourt à l'expertise de l'archéologie ou encore de la numismatique) et d'autre part analytique (lorsque le philologue mobilise des grilles de lecture empruntées aux sciences sociales).

Louvain-la-Neuve, 17 novembre 2013

Tout doctorant est confronté, dès le commencement de sa thèse, à l'épineux problème de la définition d'un corpus. Matière à réponses, le corpus lui-même pose en effet de nombreuses questions méthodologiques. Ce sont à quelques-unes de celles-ci que nous souhaitons répondre sur la base de nos expériences propres, des considérations certes parfois très prosaïques mais qui forment le quotidien d'un chercheur dans sa relation au corpus. Doctorants en histoire d'une part et en philologie classique d'autre part, nous souhaitons croiser nos regards et réflexions autour de trois axes principaux¹. Tout d'abord, nous partagerons nos réflexions épistémologiques sur les limites des savoirs historiques et sur le rôle et la place du corpus dans la constitution de ces derniers. Ensuite, nous exposerons les choix et les modes de gestion des données du corpus, en particulier la question du recours à l'outil informatique (logiciel de base de données). Ces choix méthodologiques relèvent d'enjeux cruciaux dans la poursuite d'une thèse. Enfin, quelques considérations sur la place de nos corpus vis-à-vis de différentes disciplines seront proposées.

Les faits

Parmi les sciences humaines et sociales, l'histoire participe de ces disciplines qui nécessitent l'analyse de documents, au sens large du terme, et donc leur collecte suivant une certaine logique, pour former ce qu'on appelle un corpus de sources. Dans la mesure où l'histoire se veut une science de la compréhension, la plus large possible, des faits humains passés, ces documents sont constitués par toute trace témoignant de la présence, la pensée ou l'action de l'homme dans et sur son environnement.

Précisons d'emblée que le terme « fait », dont le corpus est censé porter témoignage, renvoie à des réalités multiples. À ce sujet, nous pouvons reprendre concisément la typologie proposée par R. Rezsóhazy dans sa *Théorie et critique des faits sociaux*², qui dans une large mesure peut être adoptée pour la recherche en histoire : 1) si l'on s'intéresse à leur *fréquence*, on distinguera les *faits uniques* et les *faits de répétition*. En réalité, en histoire, il n'y a que des faits uniques. Ce que l'auteur semble saisir ; il se place ici dans l'optique du chercheur qui scrute son fait pour le replacer dans une « espèce » ou pour en percevoir l'unicité ; 2) en termes de *forme*, il distingue les *faits matériels* et les *faits de conscience*, les premiers étant « des actes considérés comme tels dans leur objectivité, pris en eux-mêmes, tels qu'ils arrivent », les seconds renvoyant à tout ce qui relève des « pensées, opinions, (...) croyances, (...), exprimés par la parole, l'écrit ou tout autre moyen, ou inductibles des actes »³ ; 3) leur *complexité* peut amener à séparer les *faits simples* des *faits de constellation* : « les

¹ La structure même de cette contribution rend compte du croisement de nos points de vue. En pratique, les opinions partagées sont énoncées à la première personne du pluriel tandis que les avis personnels sont formulés à la première personne du singulier. Pour ces derniers, des initiales entre crochets indiquent l'auteur des réflexions : [MD] pour M. Degand et [VM] pour V. Mahieu.

² Cf. Rudolf REZSOHAZY, *Théorie et critique des faits sociaux* [1971], Bruxelles, La renaissance du livre, 1979, p. 26-31. Notons qu'il s'agit d'un choix dans la manière de segmenter la réalité et que nous n'excluons pas la possibilité d'une typologie différente.

³ R. REZSOHAZY (*op. cit.* n. 2), p. 27.

faits simples sont des actes ou faits de conscience réduits à leur plus simple expression, indécomposables sous peine de perdre leur sens. Un acte ou une idée se présente comme fait simple dès qu'il a atteint une signification sociale. Toutefois, la plupart des faits se présentent en constellation, c'est-à-dire groupés en ensembles plus ou moins vastes et complexes ayant chaque fois une signification nouvelle et autonome »⁴ ; 4) enfin R. Rezsóhazy mobilise le paramètre de *durée* pour parler de *constellations statiques* et *constellations dynamiques*, une distinction qui se rapproche un peu de la première dans la mesure où le statisme d'une constellation est défini par la répétition selon un modèle donné des faits qui la composent, tandis qu'une constellation apparaît comme dynamique lorsqu'un ou plusieurs faits nouveaux par rapport au modèle habituel s'y intègrent.

Présentation succincte de nos recherches

Les recherches que nous menons chacun respectivement s'intéressent toutes deux aux faits humains passés, mais à des faits différents et sous un angle distinct.

[VM] J'ai choisi d'étudier les coexistences religieuses dans la Rome du IV^e siècle, essentiellement celle qui se joue entre tenants de la religion traditionnelle et chrétiens⁵, au travers des aspects topographiques (lieux de culte) et temporels (fêtes). Nous avons d'abord affaire à des faits matériels (présence d'un temple, sacrifice d'un animal, etc.), mais ils sont utilisés pour en déduire des faits de conscience (l'idéologie qui sous-tend cette coexistence, les identités religieuses qui s'y définissent, etc.). Chaque édification de lieu de culte chrétien est un acte unique, dont il faut mettre en évidence la singularité, mais il s'agit en même temps d'un fait de répétition dans la mesure où il reprend des caractéristiques d'implantations précédentes. Les faits les plus simples sont rarement directement observables et sont déduits de constellation de faits (nous connaissons la construction d'un temple mais pas chacun des actes qui l'ont permise) et ces constellations se situent à divers degrés (érection d'un bâtiment, réseau matériel d'un culte dans une région ou une cité, paysage religieux de Rome, etc.), leur statisme ou dynamisme devant précisément faire l'objet d'un questionnement.

[MD] Pour ma part, ma recherche vise à étudier la morale oblatrice (en matière de don) de Sénèque à la lumière de théories issues des sciences sociales. Plus concrètement, je m'intéresse aux textes du philosophe de Cordoue relatifs à la problématique du don (et en premier lieu aux sept livres de son traité *De beneficiis*) et les analyse à partir de théories empruntées à la sociologie et à l'anthropologie.

Limites des savoirs historiques, problématiques et corpus

Pour en venir au concept de corpus qui nous retient, c'est-à-dire pour nous aux sources historiques, qui constituent la trace saisissable laissée par ces faits, on peut se demander quel est le rapport que ces documents entretiennent avec la réalité que l'on cherche à étudier. Poser cette question revient à s'interroger sur les limites épistémologiques du travail de l'historien. Celui-ci doit être conscient des différents niveaux de réalité et de leurs voies d'accès, de ce qu'il peut éclairer et de ce qu'il éclaire vraiment, un constat que l'on peut illustrer sous la forme de cercles concentriques en deux schémas⁶ qui montrent certaines similarités mais ne se superposent pas

⁴ R. REZSOHAZY (*op. cit.* n. 2), p. 28.

⁵ Les rapports avec la composante juive constituent certainement un élément non négligeable dans la compréhension de ces coexistences, mais les sources ne nous les laissent que difficilement et très partiellement saisir.

⁶ Notons que la taille respective des cercles ne vaut pas pour estimation de la proportion.

parfaitement. En partant chaque fois de la réalité globale passée, dans son intégrité, on évoquera d'une part, sur un plan plus abstrait, moins sensible, les restrictions que subit cette totalité, cette somme de ce qui fut réel (les degrés de réalité), et d'autre part, les restrictions des empreintes, concrètes, héritées de cette globalité (les limites des sources), les deux étant naturellement étroitement liées.

Première approche : les degrés de réalité et la problématique

D'abord, il faut discerner le fossé entre la réalité globale passée et les pans de réalité reconstituables à partir des empreintes que ce monde disparu nous a léguées (fig. 1). « L'histoire est connaissance mutilée » résumait en une formule concise P. Veyne, dont certains travaux doivent être envisagés avec recul, mais qui a eu le mérite de stimuler la réflexion épistémologique. Et d'ajouter : « L'illusion de reconstitution intégrale vient de ce que les documents, qui nous fournissent les réponses, nous dictent aussi les questions ; par là, non seulement ils nous laissent ignorer beaucoup de choses, mais encore ils nous laissent ignorer que nous les ignorons »⁷.

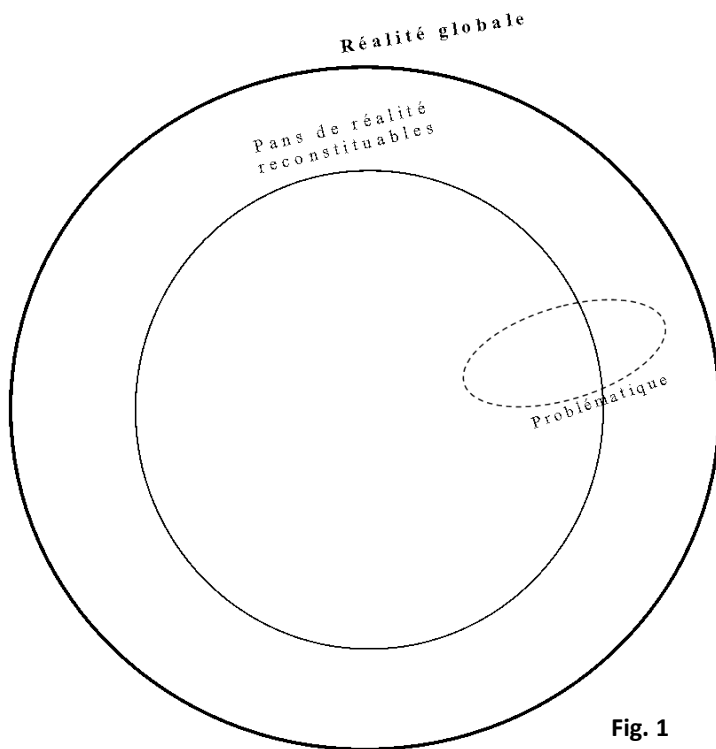


Fig. 1

Parce que le champ de l'histoire est immense, parce qu'il n'est pas humainement possible d'embrasser méthodiquement le cercle des sources connues (fig. 3) et des pans de réalités reconstituables, il convient par ailleurs d'en sélectionner une section sur la base d'une problématique (fig. 1). Nous avons évoqué les nôtres précédemment.

[VM] Si l'on désire les appliquer à cette première distinction des niveaux de réalités, il s'agit pour moi de prendre conscience de la dichotomie entre le paysage de la Ville Éternelle au IV^e siècle, en particulier les éléments religieux qui le composaient, et son évolution, tel qu'un contemporain pouvait les voir, et ce que les sources, qui constituent un ensemble fini, autoriseraient à reconstruire, tout en sachant que la complexité même du phénomène (les motivations pratiques ou idéologiques d'implantation, les contraintes

techniques, etc.), n'a été parfois que partiellement, voire très peu, saisie et retranscrite par les témoins eux-mêmes.

[MD] En ce qui me concerne, il s'agit de la distinction entre la morale oblatrice complète de Sénèque, dans toute sa profondeur, et ce que l'on pourrait reconstruire à partir de l'ensemble des éléments, où s'est matérialisée cette morale, livrés à l'histoire.

Outre les restrictions liées à l'existence et l'accès aux sources dont il sera question plus loin, il faut ajouter deux limites. D'une part, le travail de l'historien peut aussi bien reposer sur des

⁷ Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire* [1971], Paris, Seuil, 1996, p. 26.

sources « directes » (numismatique, épigraphie) que transmises/copiées, comme c'est le cas dans mon étude [VM]. Or, nombreuses sont celles qui, parmi ces dernières, ont été établies à partir d'un travail de reconstitution, à l'image du traité de Sénèque ou des Régionnaires⁸, catalogues topographiques de la ville de Rome établis au IV^e siècle⁹, qui ont tous deux nécessité un important travail d'écdotique. Nous n'avons donc pas de certitude absolue quant au degré de justesse du document en tant que miroir du passé. Concrètement, le chercheur doit faire le plus souvent le choix d'une édition, si l'on parle de texte, et ne peut pas reprendre en intégralité ce travail de critique textuel, sous peine de faire du surplace. Quand bien même la recomposition en serait exacte, il n'est pas toujours aisé d'évaluer avec certitude la valeur du document : les Régionnaires forment-ils des listes véritablement contemporaines de bâtiments et autres réalités administratives ou représentent-ils des pièces, quelque peu actualisées, témoignant d'une nostalgie pour un temps révolu ?

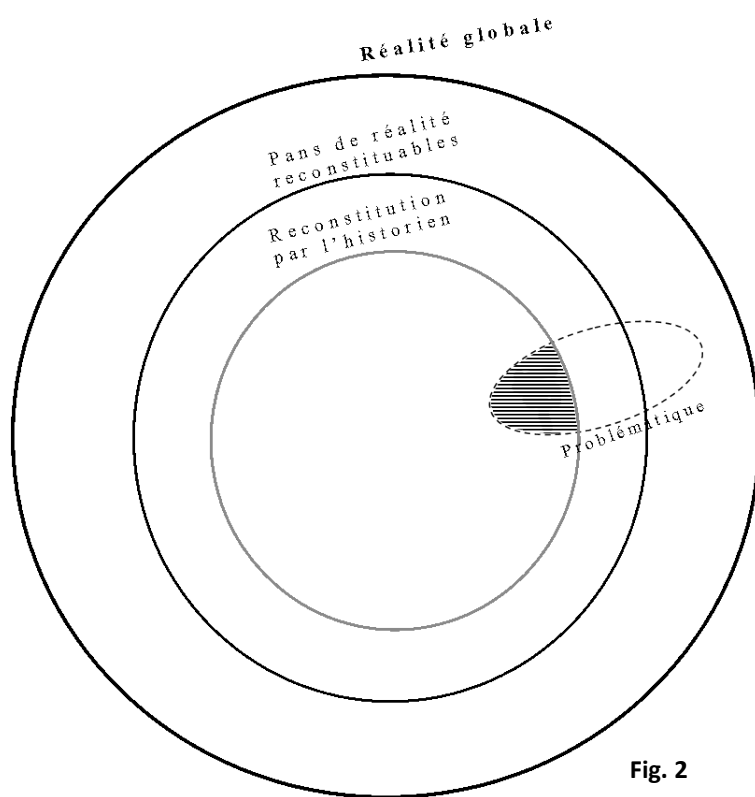


Fig. 2

D'autre part, les faits en tant que données n'égalent pas les faits en tant que constructions du chercheur¹⁰. Autrement dit, étant donné ces deux constats, il convient que les pans de réalité recomposables soient à leur tour distingués de la reconstitution du réel à laquelle l'historien, en l'état actuel de la recherche et avec ses structures mentales propres, est arrivé (fig. 2).

[VM] Par exemple, ma connaissance de la coexistence religieuse topographique et festive dans la Rome tardoantique sera alimentée par les modèles historiographiques précédents autant qu'elle sera conditionnée par le paradigme dans lequel je me situe nécessairement ; elle sera ou pourra être limitée par la description des fouilles archéologiques et les interprétations déjà proposées ou par le travail, toutefois fort précieux, de

reconstitution ecdotique du Calendrier de 354¹¹, etc.

[MD] La compréhension de l'éthique de Sénèque en matière de don pourra être déformée par le choix, pourtant raisonné, d'une leçon particulière ou par l'adoption d'une signification et d'une interprétation/traduction d'un terme alors qu'il recouvrait peut-être un sens plus large, plus

⁸ Cf. *Libellus de regionibus urbis Romae*, éd. par Arvast NORDH, Lund, Gleerup, 1949.

⁹ Probablement sur la base d'un modèle plus ancien ; cf. Ralf BEHRWALD, « Les régionnaires de Rome : stratigraphies d'un texte », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 150, 2006, p. 743-764.

¹⁰ Cf. R. REZSOHAZY (*op. cit.* n. 2), p. 33-35.

¹¹ Édité notamment par Attilio DEGRASSI, *Inscriptiones Italiae*, vol. 13 : *Fasti et elogia*, fasc. 2, Rome, Libreria dello Stato, 1963, p. 237-262 ; cf. également l'étude de Michele Renee SALZMAN, *On Roman time. The codex-calendar of 354 and the rhythms of urban life in late antiquity*, Berkeley, University of California press, 1990.

restreint ou tout simplement différent ; elle restera également confinée dans les limites actuelles de notre intelligence du phénomène oblatif.

Au final, on constatera donc que le segment de réalité que nous cherchons à décrire se voit au moins doublement réduit par rapport à la situation idéale mais impossible (fig. 2).

Avant de passer au schéma suivant, nous souhaitons rapidement évoquer la question de la littérature scientifique qui matérialise en réalité le cercle des faits reconstitués par l'historien et qu'il conviendra de ponctionner pour poser des bases et enrichir sa propre recherche. Au vu de la masse constituée par cette littérature, nous pourrions presque parler de la constitution d'un corpus de littérature moderne sur notre sujet. Faut-il avoir lu de façon exhaustive la littérature relative à un sujet particulier pour pouvoir le traiter optimalement ? S'il est vrai que, pour le *De beneficiis*, il est possible de parcourir l'ensemble de la littérature moderne publiée sur le traité, un chercheur qui s'intéresse à l'*Énéide* de Virgile ne pourra sans doute jamais commencer sa propre recherche s'il doit d'abord parcourir la profusion des travaux publiés sur l'épopée virgilienne.

[VM] Ce dernier constat pourrait s'appliquer à ma situation. En effet, il serait difficile (et probablement inutile ?), dans le délai imparti, de parcourir l'ensemble des études consacrées aux différents aspects de la coexistence religieuse « païens-chrétiens », à l'émergence du christianisme et aux permanences de la religion traditionnelle. Je devrai me limiter à la littérature la plus en adéquation avec mon sujet précis, aux jalons essentiels de son historiographie et aux recherches récentes. En particulier, j'ai dû opérer une sélection assez drastique dans la composition des notices de mon catalogue des lieux de culte romains encore présents ou actifs au IV^e siècle. Il aurait été trop « chronophage » de reprendre toute la littérature qui évoque chacun de ces lieux. Au demeurant, les volumes du *Lexicon Topographicum Urbis Romae* (et ceux du *Suburbium*)¹², rédigés dans les années 1990 et 2000, ont déjà réalisé un exercice de compilation et de synthèse d'une certaine ampleur. Il semble donc plus raisonnable de se limiter aux notices de celui-ci, aux études essentielles et enfin aux travaux les plus récents afin de fournir une utile actualisation.

Deux restrictions vont cependant s'imposer dans ce souci de rassemblement de la littérature scientifique : d'une part, malgré la multiplication des outils de recherches bibliographiques, il est évident que certaines références, sans doute plus marginales, risquent d'être oubliées ; d'autre part, peut parfois se poser un problème d'accessibilité, lorsque par exemple l'ouvrage n'est disponible que dans de rares bibliothèques ou dans le cas de travaux non publiés (comme une thèse ou un travail de fin d'études), ce qui peut nécessiter un déplacement parfois coûteux et pas toujours « rentable »¹³. Ce terme d'accessibilité peut être compris dans une acception relativement large ; il fait alors également référence aux connaissances linguistiques du chercheur qui peuvent parfois conditionner son recours à certains écrits modernes, voire le choix même de sa problématique.

Seconde approche : les restrictions des sources et le corpus

À l'instar de la première approche, il existe au départ ce que nous avons convenu d'appeler la « réalité globale ». Il nous est évidemment impossible de proposer une quelconque illustration de celle-ci dans la mesure où nous ne pouvons que prétendre modestement à la reconstitution de

¹² Cf. *Lexicon topographicum urbis Romae*, dir. Eva Margareta STEINBY, 6 vol. Rome, Quasar, 1993-2000, et *Lexicon topographicum urbis Romae. Suburbium*, dir. Adriano LA REGINA, 5 vol., Rome, Quasar, 2001-2008.

¹³ Heureusement, les nouvelles technologies de l'information ont tendance à réduire ce problème d'accessibilité.

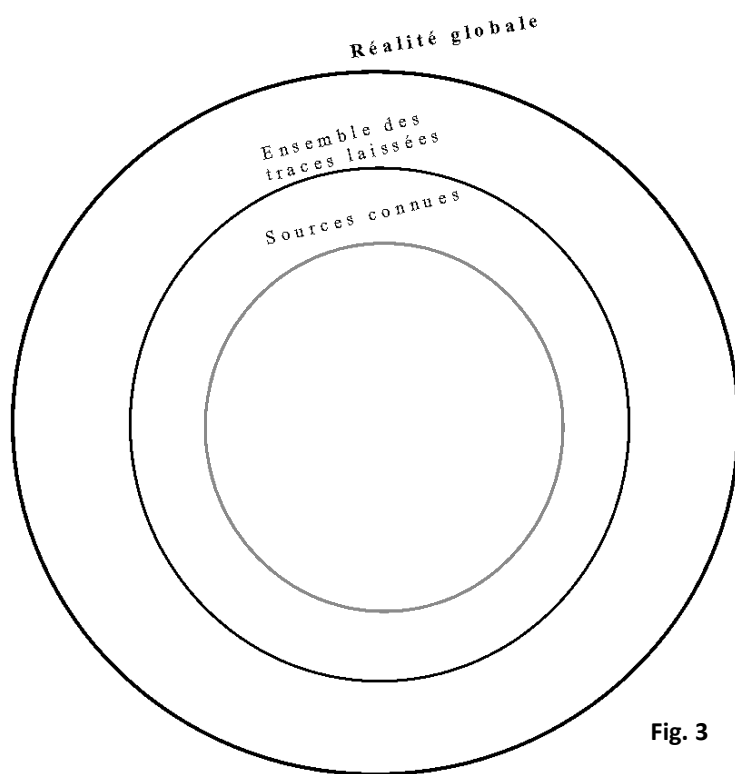


Fig. 3

parties de celle-ci. Nous nous proposons dans le cadre de cette seconde approche de préciser les rapports de nos corpus de sources vis-à-vis de cette « réalité globale ».

La « réalité globale » nous est partiellement accessible au travers des traces qu'elle a laissées (fig. 3). Dans le cas de nos études sur l'Antiquité, ces traces existent en un nombre fini. La question du moment où celles-ci atteignent leur quantité maximale dépend de la manière dont on envisage leur production. Cette première considération conduit à distinguer les sources en fonction de leur survie à l'épreuve du temps. Ces sources qui ont survécu constituent l'ensemble des traces théoriquement disponibles (fig. 3). Elles existent en une quantité définie et limitée, qui ne peut que décroître par le fait de destruction ou de perte ultérieure. Nous n'évoquerons pas le cas d'œuvres dont la production même et

donc l'existence sont sujettes à caution. Par-delà cette première distinction, il convient d'évoquer une deuxième restriction. Parmi les sources théoriquement disponibles, certaines sont connues (fig. 3) tandis que d'autres doivent encore faire l'objet de découvertes (sommeillant par exemple encore sous plusieurs mètres de terre ou à quelques centimètres du sol) ou de redécouvertes (elles ont été égarées). Il est évidemment impossible pour le chercheur de savoir si une source n'est pas à sa disposition car elle n'a pas encore été découverte ou retrouvée ou car elle n'existe physiquement plus.

[MD] En ce qui me concerne, quant aux sources qui n'ont pas survécu ou ne sont pas connues, trois ouvrages de Sénèque pourraient me permettre d'éclairer sa morale. Il s'agit des *Libri morales*, de son *De Officiis* et d'un *De amicitia*. Je m'en tiendrai ici à Sénèque pour ne pas citer les nombreuses œuvres de philosophes stoïciens antérieurs qui se sont également intéressés à cette question de la bienfaisance dans l'Antiquité et qui ont notamment constitué des sources pour le *De beneficiis* lui-même.

[VM] De mon côté, il est évident que d'autres documents de la même veine que les Régionnaires devaient circuler dans la Rome tardive, de même que des fastes semblables au Calendrier de 354, sans parler des archives que l'on sait avoir été conservées par l'État romain. Il ne faut pas non plus oublier que, en même temps que représenter une chance pour la tradition documentaire occidentale, le travail des moines copistes impliqua un filtre ; ils ne prirent peut-être pas la peine de recopier des œuvres glorifiant le patrimoine religieux ou les festivités « païens », surtout si elles étaient le fruit d'auteurs considérés comme de ce bord « détestable ».

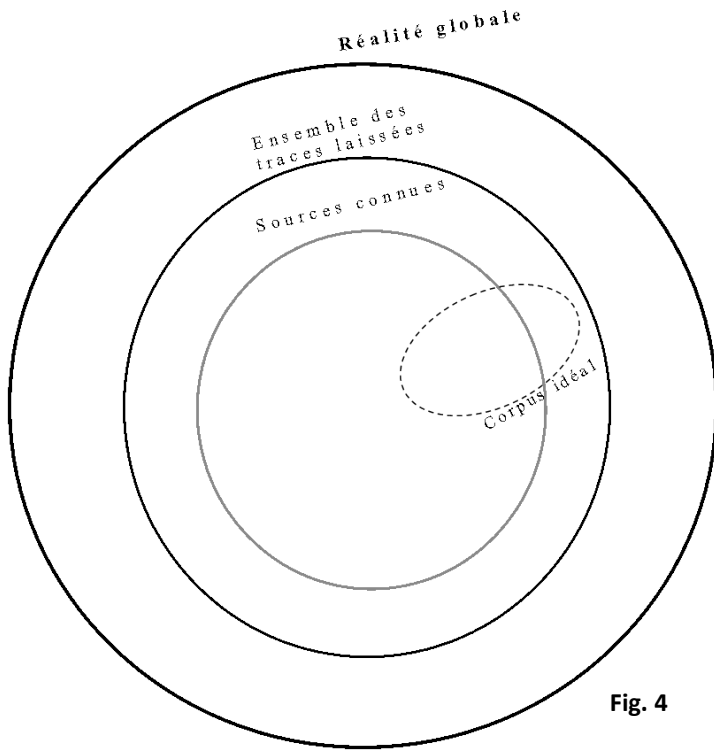


Fig. 4

plus, d'autres considérations vont amener le chercheur à réduire les sources effectivement mobilisées parmi l'ensemble des sources transmises (« corpus réel » vs « corpus idéal » des sources connues). Au sein des sources connues relatives à une problématique définie, certaines posent problème en termes d'accessibilité (fig. 5). Toutes les sources ne sont pas également accessibles aux chercheurs. Les raisons de cette inaccessibilité peuvent être diverses et ce terme même d'accessibilité peut être entendu au sens large : un chercheur qui ne dispose pas des connaissances nécessaires pour étudier une source ou un type de sources (épigraphie, numismatique, paléographie...) peut décider de les exclure de son étude. La langue dans laquelle est rédigée une

source peut également poser problème. La définition même d'une problématique est parfois tributaire de telles restrictions en matière d'accessibilité.

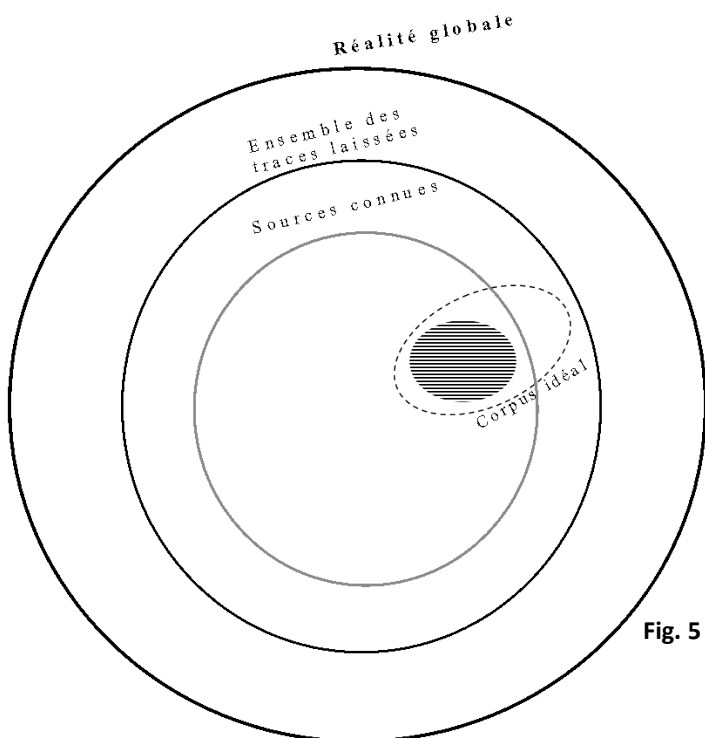


Fig. 5

Parmi l'ensemble des sources théoriquement disponibles et connues, le chercheur traite une problématique définie. Celle-ci correspond à la superficie qu'il souhaite éclairer et conduit à un travail de sélection afin de définir un corpus particulier et pertinent. Ce dernier consiste en un nombre relativement réduit par rapport à ce que nous pourrions qualifier de « corpus idéal » (fig. 4), ce qui renverrait à la mise à la disposition du chercheur de l'ensemble des traces laissées. Mieux, il s'agirait de l'ensemble des traces originellement laissées par la réalité globale à son maximum (tout ayant été découvert et rien n'ayant été perdu ou détruit) et à un travail de recueillement parfaitement exhaustif de la part du scientifique. Ces deux conditions ne se réalisent cependant jamais. De

[MD] En ce qui concerne l'accessibilité, je songe notamment aux manuscrits du *De beneficiis*. Lors d'un séjour à Rome, je n'ai pu consulter que l'un des deux manuscrits souhaités en raison du travail de restauration en cours sur le second. Par ailleurs, il convient de noter que l'accès à certaines ressources bibliothécaires est parfois limité en raison de restrictions institutionnelles.

La taille du corpus doit également faire l'objet d'une attention particulière : dans quelle mesure le chercheur ne doit-il pas volontairement le réduire pour le rendre gérable ? Cela renvoie à l'idée que les limites

d'un projet de recherche sont non seulement temporelles mais aussi financières. Même en faisant abstraction de ces considérations, certains corpus demanderaient plus qu'une vie pour être totalement rassemblés et analysés. La question de la représentativité se pose alors doublement : 1) à quel degré les sources transmises incarnent-elles l'ensemble des traces et, par conséquent, dans quelle mesure éclairent-elles fidèlement la réalité étudiée ? 2) si l'on décide de ne sélectionner qu'une partie du matériau, dans quelle mesure cet échantillon plus ou moins large est-il représentatif du corpus total ?

Outre ces remarques générales, plusieurs remarques plus ponctuelles peuvent être formulées au sujet du corpus effectivement entre les mains du chercheur.

[MD] Pour ma part naturellement, je ne travaille pas directement sur les manuscrits des textes du *De beneficiis* mais sur des éditions critiques¹⁴. Celles-ci rendent donc compte du caractère incertain des manuscrits et de l'impossible certitude de disposer des textes tels qu'ils ont été écrits par Sénèque. Je n'ai donc pas accès à la source elle-même mais aux seuls manuscrits copiés et conservés à travers les siècles. Les sources doivent donc être comprises dans leur dimension synchronique (contexte de production à l'époque étudiée) ainsi que diachronique (leur transmission). Mon travail repose uniquement sur des sources transmises.

Lorsqu'un chercheur s'intéresse en particulier à une œuvre d'un auteur, la question de la délimitation de son corpus peut apparaître comme « sans objet » dans la mesure où celui-ci se limiterait à l'œuvre en question. C'est ainsi que certains collègues historiens manipulant d'innombrables sources m'interpellent parfois quant à la simplicité de ma source et, dès lors, de ma recherche. Ils sous-entendent que mon corpus se limite *de facto* à la monographie de Sénèque traitant principalement de la bienfaisance. Cette interpellation m'a conduit à réfléchir sur la particularité de ma recherche par rapport aux travaux de certains historiens brassant un nombre très important de sources. Est-il vrai que ma recherche ne se base que sur le *De beneficiis* ? Très tôt, dans mon travail, je me suis rendu compte que, bien que le traité en question demeurât la pièce centrale de mon étude oblativ, je ne pouvais limiter mon corpus antique à ce seul texte. Celui-ci devait être étendu en amont et en aval. En amont, d'une part, il convenait effectivement de prendre en considération plusieurs chapitres du *De vita beata* dans la mesure où ils annoncent de façon presque programmatique plusieurs points essentiels du traité sur les bienfaits. En aval, d'autre part, il est bien vite apparu que la lettre 81 adressée à Lucilius consistait en une sorte d'appendice au traité. Cette même lettre cite explicitement l'ouvrage antérieur sur les bienfaits. Le corpus de base ainsi constitué ne se limitait dès lors plus au seul *De beneficiis* mais intégrait également des extraits d'autres œuvres. La présence de la thématique oblativ hors du *De beneficiis* doit sans doute également faire l'objet d'une réflexion. Pourquoi cette question a-t-elle été abordée dans des textes antérieurs, contemporains ou postérieurs et sous quelle forme (excursus ou relatif approfondissement), tout corpus devant nécessairement être remis dans son contexte et analysé dans son rapport avec les autres sources. Par ailleurs, si ce corpus apparaît comme

¹⁴ En l'occurrence, mon travail se fonde essentiellement sur l'édition critique établie par C. Hosius, cf. *L. Annaei Senecae De Beneficiis Libri VII. De Clementia Libri II*, iterum edidit Carolus HOSIUS, Leipzig, Teubner, 1914. Par ce choix, je m'inscris dans la lignée des études anglophones sur le traité, cf. *Seneca. On benefits*, translated by Miriam GRIFFIN, Brad INWOOD. Chicago, London, The University of Chicago Press, 2011 et Miriam T. GRIFFIN, *Seneca on society. A guide to De beneficiis*, Oxford, Oxford University Press, 2013. Les équipes de chercheurs italiens qui s'intéressent au *De beneficiis* ont quant à eux fait le choix de recourir à l'édition de F. Préchac (*Sénèque, Des bienfaits. 2 t.*, texte établi et traduit par François PRÉCHAC, Paris, Les Belles Lettres, 1926-1928), cf. notamment *Le regole del beneficio. Commento tematico a Seneca, De beneficiis, libro I*, a cura di Giusto PICONE, Palermo, Palumbo, 2013.

« naturel » pour la thématique du don chez Sénèque dans la mesure où il rend compte des principaux textes où la question oblativiste est évoquée, convient-il de limiter l'enquête à ceux-ci ? Je me suis en effet posé la question de savoir jusqu'où intégrer des références à d'autres œuvres de Sénèque. Formulée en d'autres termes, la question pourrait être la suivante : convient-il d'avoir lu et de prendre en considération toute l'œuvre du philosophe de Cordoue pour commenter de façon informée une partie de celle-ci ? Si les œuvres complètes¹⁵ de Sénèque peuvent être lues assez rapidement, tel n'est sans doute pas le cas pour les écrits de Cicéron. Il est sans doute raisonnable de penser que l'étude d'une œuvre particulière d'un auteur peut être menée sans lecture préalable des œuvres complètes de ce dernier, bien qu'une connaissance générale de celles-ci soit plus que souhaitable (cette dernière peut intervenir *a posteriori*).

Par ailleurs, il convient de s'interroger sur la prise en considération d'autres auteurs ayant écrit sur la même thématique. Est-il scientifiquement acceptable de réaliser une étude interne sur la question oblativiste chez Sénèque sans faire de référence au *De officiis* de Cicéron qui s'intéresse également à cette thématique ? Pour ma part, je pense qu'il est d'abord nécessaire de réaliser une étude interne au traité de Sénèque avant de pouvoir le positionner par rapport à d'autres œuvres d'une part, et d'autre part vis-à-vis du stoïcisme et d'autres courants philosophiques. Il est cependant évidemment nécessaire d'avoir une connaissance générale de ces autres écrits. La question qui sous-tend ces réflexions est notamment celle d'une forme d'exigence scientifique d'une multiplicité de corpus.

Pour en revenir à ma principale source, il y a également lieu de s'interroger sur l'unité même de celle-ci. De façon traditionnelle, les quatre premiers livres du traité sont distingués des trois suivants. Certains traducteurs ont parfois fait ainsi le choix de ne traduire que les quatre premiers livres¹⁶ ou encore de publier la traduction intégrale en deux volumes distincts (sous des titres différents)¹⁷. Il est à noter que Sénèque lui-même reconnaît une certaine forme de séparation entre les deux parties de son traité¹⁸. Il convient cependant de traiter l'œuvre dans son entièreté tout en étant conscient de la structure interne de celle-ci. De façon générale, la structure et la progression au sein de l'œuvre peuvent jouer un rôle important dans le cadre d'un commentaire. Certaines tensions relatives à la morale oblativiste de Sénèque semblent pouvoir se résoudre à la lumière d'une telle lecture du traité.

[VM] Concernant mon corpus, la problématique que je traite oblige à être très large et à récolter un maximum de sources, même si la question de la représentativité reste difficile. Peut-être serait-il possible de la mesurer à l'aune d'une situation plus complète (en l'occurrence ici antérieure), en ne confondant pas ce qui relèverait de la perte d'information et de l'évolution. Mais ce serait un travail de comparaison énorme et pas nécessairement fructueux. De plus, une spécificité de mon corpus réside également dans le fait de ne pas toujours savoir clairement si je dois y intégrer une occurrence donnée ; autrement dit, c'est l'analyse du contenu, parfois

¹⁵ Sur la notion d'œuvres complètes notamment dans l'Antiquité, cf. le récent *Composer, rassembler, penser les « œuvres complètes »*, dir. Béatrice DIDIER, Jacques NEEFS et Stéphane ROLET, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2012.

¹⁶ *Seneca. Moral and political essays*, edited and translated by John Madison COOPER and John Fredrik PROCOPÉ. Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

¹⁷ Aude MATIGNON, *Savoir donner*, Paris, Arléa, 1996 regroupe la traduction des quatre premiers livres tandis que Aude MATIGNON, *L'homme de bien*, Paris, Arléa, 1996 propose la traduction des trois derniers.

¹⁸ Pour une approche de la structure du traité, cf. M.T. GRIFFIN (*op. cit.* n. 14), p.111-124.

équivoque, de l'occurrence qui conditionne l'intégration dans le corpus, et non un critère clairement objectivable.

En conclusion, nous soulignons la complémentarité des deux approches qui entretiennent évidemment des liens entre elles : des pans de réalités ne peuvent être reconstitués que grâce à un corpus de sources mais l'analyse et la sélection de ce dernier sont évidemment tributaires de l'ancrage et de la problématique du chercheur. C'est ce que résume bien à propos P. Charaudeau : « le corpus n'existe pas en soi, mais dépend – comme en témoigne l'article « corpus » du *Dictionnaire d'analyse du discours*¹⁹ – du positionnement théorique à partir duquel on l'envisage »²⁰. Il convient dès lors de ne pas négliger le fait que le corpus résulte d'une construction, que cette construction est dès lors relative et que d'autres constructions sont sans doute simultanément valables et complémentaires.

Place du recours à l'informatique (les bases de données)

Au début de nos thèses, l'opportunité nous a été donnée de suivre le même cours d'initiation à la gestion informatisée de données dans le domaine de l'histoire. Celle-ci reposait essentiellement sur une présentation du logiciel *Access*. Au terme de ce cours, nous avons dû décider de la pertinence du recours à cet outil dans le traitement de nos données.

[MD] Pour ma part, j'ai fait le choix de ne pas y recourir. J'ai tout d'abord considéré que ce genre de traitement informatisé se justifiait notamment pour deux types de sources : soit le corpus est composé d'une multitude de sources et c'est précisément cette diversité qui pourra faire l'objet d'une analyse poussée à travers une catégorisation différenciée lors de l'encodage, soit le corpus est réduit mais on décide de procéder à un traitement informatique en raison de l'éclatement ou du foisonnement des thématiques dans un petit nombre de sources. Personnellement, je me trouvais confronté essentiellement à une source dont le degré d'éclatement thématique me semblait tel qu'il ne nécessitait pas un traitement informatisé. Par ailleurs, l'encodage des données aurait sans doute été très long pour produire au final des résultats pouvant être obtenus par un traitement plus traditionnel.

Si j'ai fait le choix de ne pas encoder mon traité, je recourais cependant à des outils informatiques pour des questions plus ponctuelles. C'est ainsi que l'encodage du texte de Sénèque dans le logiciel *Hyperbase*²¹ me permet de façon rapide et précise de repérer des occurrences, des lemmes et des expressions spécifiques. Entre autres lors de l'analyse de la présence et de la place des sphères lexicales du droit et de l'économie dans le *De beneficiis*, cet outil s'avère très précieux.

[VM] Au vu du nombre important d'occurrences qu'il me fallait récolter, conserver et traiter, le recours à l'outil informatique pour constituer une base de données s'est avéré pertinent.

L'organisation du corpus en base de données implique souvent une réflexion sur la notion de sous-corpus et des liens qui les relient. Dans mon cas, il est évident qu'il y a deux grands pans : le corpus reprenant des témoignages sur les fêtes religieuses et celui rassemblant les attestations

¹⁹ Cf. *Dictionnaire d'analyse du discours*, dir. Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU, Paris, Seuil, 2002, p. 148-154.

²⁰ Patrick CHARAUDEAU, « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus*, 8, novembre 2009, en ligne <<http://corpus.revues.org/index1674.html>> [consulté le 25 juin 2013].

²¹ Logiciel *Hyperbase*, version 8.0 (2009), *Textes latins*, version Windows, données du LASLA (J. DENOZ et G. PURNELLE), réalisation de l'UMR 6039 (CNRS) (E. BRUNET et S. MELLET).

d'espaces de culte, les deux pouvant être encore séparés selon leur « camp » religieux (« païens »/chrétiens). Dans la conceptualisation de ma base de données, l'option d'en créer deux a été envisagée. Cependant, vu qu'une même occurrence peut à la fois renseigner un lieu de culte et une célébration, voire qu'une célébration peut servir d'indice pour l'usage d'un édifice de culte, une base unique a été préférée, l'élément central en étant ni les lieux, ni les fêtes mais bien la source elle-même (fig. 6), comme très fréquemment dans les bases de données utilisées à des fins historiques²². Celle-ci est alors reliée à une seule table « lieu » (fig. 7), contrairement aux tables « fête » qui ont dû être dédoublées selon leur appartenance religieuse dans la mesure où les paramètres qui les caractérisent divergent trop (fig. 8). Par exemple, on peut distinguer les célébrations chrétiennes selon qu'elles sont de nature « christique fixe », « mobile » ou « martyriale », alors qu'une typologie aussi évidente ne s'impose pas en ce qui concerne les fêtes traditionnelles. Celles-ci aussi possèdent des singularités difficilement conciliables : elles comportent souvent des divertissements (*ludi circenses*, *ludi scaenici*, etc.) qu'il convient d'indiquer et elles se rapportent à des déités multiples d'essence différente (utilisation d'épiclèses différenciant une même divinité).

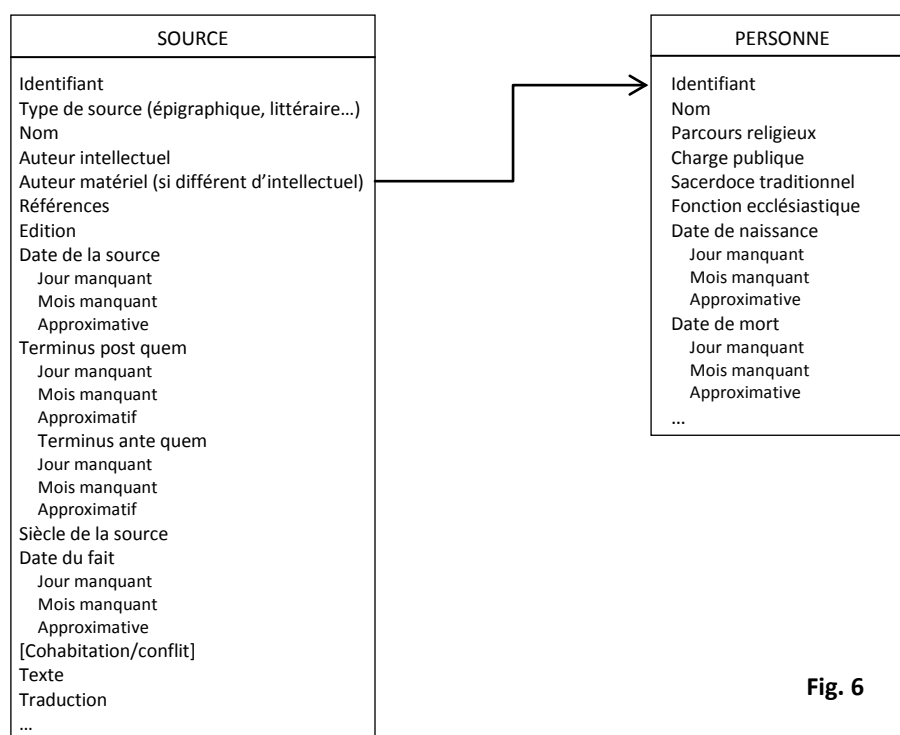


Fig. 6

²² Les schémas présentés ici constituent une représentation simplifiée de certaines des tables composant ma base de données *Access*, de leurs attributs et des relations les structurant. Ainsi, les tables intermédiaires, nécessaires lorsque la relation entre un attribut et une table le caractérisant est multiple (par exemple : une source peut nous informer sur un ou plusieurs lieux de culte ; un lieu de culte peut être renseigné dans plusieurs sources), n'ont pas été intégrées.

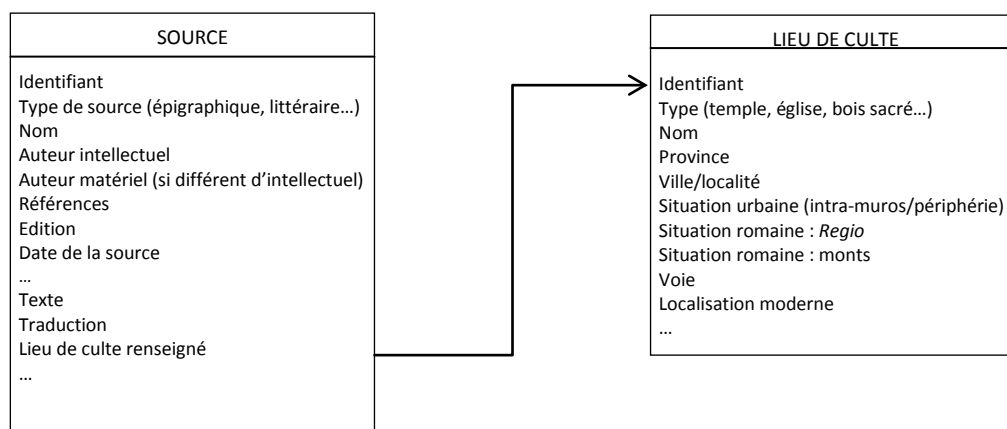


Fig. 7

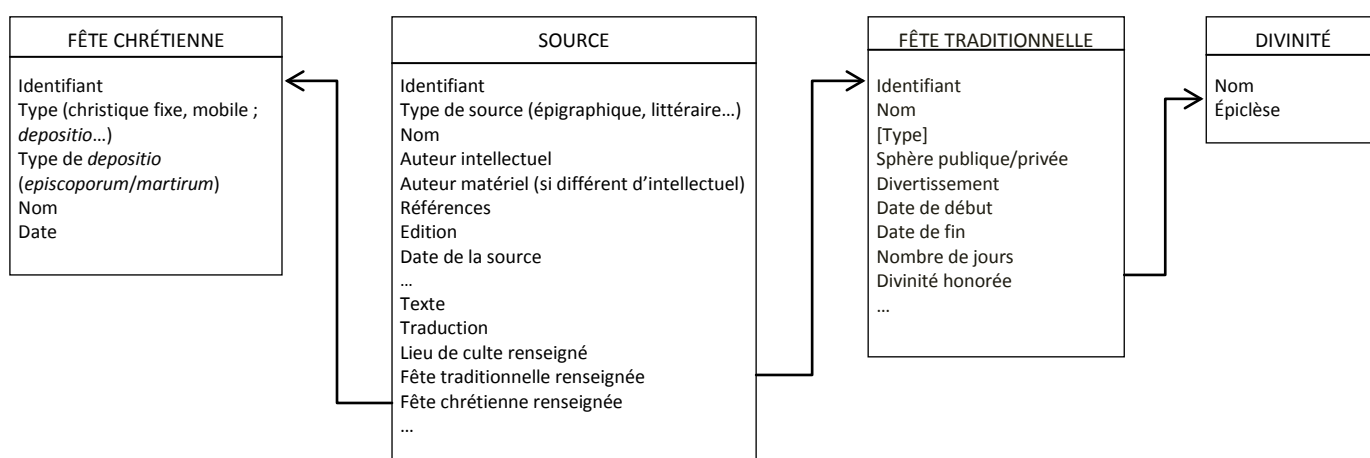


Fig. 8

Au final, la définition de tables et de caractéristiques précises et détaillées pourrait permettre d'isoler d'autres sous-corpus afin de réduire la masse d'informations à traiter ou d'en analyser les particularités par rapport à l'ensemble ou à d'autres sous-corpus. Les critères peuvent être nombreux : date, nature de la source (épigraphique, littéraire, etc.), lieu (région augustéenne, voies, etc.), etc. Certains sous-corpus apparaissent parfois plus « naturels » que d'autres. Il convient, dans tous les cas, d'évaluer la nécessité et la pertinence de scinder son corpus.

Du reste, cette organisation autour de la source permet de thématiser les occurrences autour de mots-clés, suivant un pôle « chrétien » (« lutte épiscopale », « inhumation *ad sanctos* », etc.) et un pôle « pratiques traditionnelles » (« sacrifices », « processions et cortèges », etc.), ainsi que d'un troisième nommé « divers » pour les thèmes conjoints (« concurrence topographique » par exemple) ou connexes (« relation avec les juifs » par exemple).

La base de données est un outil dynamique qui s'affinera souvent au fur et à mesure de son alimentation, sans pour autant devoir être recréée de fond en comble. Dans l'idéal, lors de l'encodage, le chercheur doit déjà disposer d'une catégorisation la plus fine possible de son corpus. Autant que possible, il doit avoir prévu la majorité des cas des figures, en ayant toutefois un modèle conceptuel suffisamment flexible pour pouvoir y intégrer de façon plus ou moins aisée des réalités dont il n'avait pas toujours soupçonné l'existence. Par exemple, il faut prévoir

qu'une source peut avoir un auteur matériel et un auteur intellectuel qui sont tous les deux connus et doivent être distingués, c'est-à-dire une personne qui l'a pensée, parfois composée, et une personne qui l'a matériellement créée et y a certaines fois posé sa marque (exemple : Philocalus qui a gravé les épigrammes de Damase et élaboré le Calendrier de 354). Il convient également d'envisager toutes les possibilités de datation (siècle ; *termini post* et *ante quem* ; absence du jour, du mois ; précision de la date ; différence entre date du document et date de l'évènement rapporté, etc.) (fig. 6).

Par ailleurs, l'un des biais pouvant être induits par une telle gestion du corpus est celui d'une catégorisation *a priori* de ses données. Au départ, je voulais faire en sorte de pouvoir cocher le champ « cohabitation » ou « conflit » (fig. 6) si la source reflétait plutôt un mode de coexistence pacifique ou conflictuelle, mais cette distinction demandait une herméneutique trop profonde et parfois hypothétique du texte. De même, dans un premier temps, je souhaitais définir dans la table « fêtes traditionnelles » (fig. 8) le type de fêtes, mais les classifications proposées dans la littérature scientifique sont plus souvent des interprétations modernes que des classifications attestées par les sources anciennes. Dernière illustration : il faut rester prudent lorsque l'on distingue les fêtes en fonction de leur nature publique ou privée dans la mesure où ces notions ne sont pas parfaitement transférables dans le monde antique. La description et la catégorisation des sources, indispensables à leur organisation en base de données, constituent des processus aptes à enrichir la réflexion mais ne sont pas sans dangers : il existe en particulier les risques d'une projection de concepts modernes sur des sources anciennes et d'une catégorisation orientée en fonction d'une thèse qui rompt avec le schéma de pensée de la source ou qui la tord, lui faisant raconter ce qu'elle ne dit pas.

D'une façon générale, ces remarques portent sur un courant à la mode dans les sciences de l'Antiquité, celui des Digital Humanities / Humanités numériques²³. Il ne nous appartient certes pas dans le cadre de notre communication de dresser un état des lieux de ce type de recherche, ni de ses avantages et de ses inconvénients. Nous nous contentons de noter sa présence croissante et la diversité de ses applications.

Au croisement et aux frontières des disciplines

Interdisciplinarité, pluri/multidisciplinarité, transdisciplinarité ou encore métadisciplinarité²⁴, les termes sont nombreux pour évoquer les relations qui peuvent être établies entre les domaines scientifiques. Notre propos ne consistera pas à nous engager dans une entreprise de définition de chacune des relations possibles. Tout au plus, nous constatons tous les deux que nos objets d'étude nécessitent de faire appel à d'autres types de sciences.

[VM] Comme mentionné précédemment, mon corpus implique, pour récolter le maximum de témoignages sur les lieux de culte et les fêtes dans la Rome du IV^e siècle, un brassage assez large de sources qui peuvent relever de l'archéologie, de la numismatique ou encore de l'épigraphie. En

²³ Cf. notamment les *Digital Classicist Seminars* (Institute of Classical Studies in London ; <<http://www.digitalclassicist.org/wip/>>, consulté le 25 juin 2013), mais aussi le site *Philologie à venir* (<<http://philologia.hypotheses.org/>>, consulté le 25 juin 2013) qui constitue une des références en matière d'humanités numériques pour les mondes anciens.

²⁴ Sur ce dernier terme, cf. Edgar MORIN, « Sur l'interdisciplinarité », *Bulletin Interactif du Centre International de Recherches et Études transdisciplinaires*, n° 2, 1994 <<http://ciret-transdisciplinarity.org/bulletin/b2c2.php>> [consulté le 26 juin 2013].

cela, on peut affirmer que mon travail recourt aux apports d'autres sciences. Au croisement des disciplines, il consiste à convoquer l'archéologue ou l'épigraphiste pour profiter de son expertise et m'assurer d'une exploitation optimale d'une source qui possède de nombreuses spécificités. Loin de moi l'idée de froisser certaines susceptibilités (je ne parlerai d'ailleurs pas de « sciences auxiliaires »), mais il me semble que ces disciplines n'ont pas d'autre finalité que de fournir *in fine* de l'eau au moulin d'une analyse historique plus globale, ce qui ne remet en aucun cas en cause leur utilité que du contraire. Je ne pourrais réaliser mon étude sans y recourir. Les compétences techniques d'un archéologue pour fouiller, décrire les strates et le matériel, proposer des éléments de datation et d'interprétation sont irremplaçables. Mais, souvent d'ailleurs, la limite entre l'analyse purement archéologique et historique d'un site de fouilles est bien poreuse. Quelque part, les champs recouverts par chacun des types de sources tendent à s'ériger, à juste titre, en discipline particulière. J'aurais dès lors tendance à qualifier l'interdisciplinarité à l'œuvre dans mon travail comme « technique » par rapport à une interdisciplinarité davantage « analytique » telle que pratiquée par M. Degand. À tout le moins dans cette première partie du travail, car il pourrait se révéler fructueux de mobiliser des modèles développés dans le cadre de l'anthropologie pour analyser le phénomène des coexistences et la gestion des identités religieuses.

[MD] Cette réflexion sur l'interdisciplinarité permet également de relever la singularité du corpus en sciences de l'Antiquité par rapport à d'autres méthodes de recueil des données. Les sciences humaines et sociales peuvent en effet suivre différentes procédures dans la construction de leurs savoirs. À côté des démarches descriptives et empiriques de la sociologie ou de l'anthropologie et des méthodes d'expérimentations qu'exige un domaine comme la psychologie, les sciences de l'Antiquité participent à ces disciplines qui nécessitent l'analyse de documents, au sens large du terme, et donc leur recueil suivant une certaine logique, pour former ce qu'on appelle un corpus de sources.

Dans mon cas de figure, l'interdisciplinarité pratiquée n'est ni technique (au sens envisagé ci-dessus), ni méthodologique, il ne s'agit pas de s'inspirer des méthodes d'observation participante des sciences sociales pour les appliquer au « terrain antique ». Cela est d'ailleurs *stricto sensu* impossible en raison de sa disparition en tant que telle. Il est impossible pour le chercheur en sciences de l'Antiquité de retourner interroger son terrain afin de disposer de plus ou de meilleures sources. Ces réflexions font écho à la répartition de sources de R. Rezsóhazy en trois ensembles²⁵ : 1) les sources *disponibles*, qu'on peut diviser à leur tour en traces matérielles, écrites, orales ou iconographiques ; 2) les sources *suscitées* que l'historien obtient « en allant interroger des informateurs qui, sans lui, n'auraient point livré les renseignements dont la science a besoin »²⁶ (on peut penser aux nombreuses interviews que l'on s'efforce de récolter auprès des rescapés des camps de concentration). L'auteur en ajoute une troisième, l'*observation*, mais celle-ci n'est pas pertinente pour notre type de recherche.

Lorsqu'un chercheur en sciences de l'Antiquité décide de s'aventurer dans une recherche interdisciplinaire, il a en fin de compte à manipuler trois types de corpus : son corpus antique et le corpus des travaux modernes qui se subdivise en deux : d'une part les travaux disciplinaires et spécialisés relatifs à la réalité antique et d'autre part les études de l'autre ou des autres disciplines mobilisées. Dans mon cas, il s'agissait de poser des limites à ce dernier type de corpus. Il était en

²⁵ Cf. R. REZSOHAZY (*op. cit.* n. 2), p. 44-64.

²⁶ R. REZSOHAZY (*op. cit.* n. 2), p. 55.

effet inimaginable de traiter l'ensemble des productions en sciences sociales sur la question du don. À nouveau, le chercheur est amené à faire des choix et à les justifier. J'ai pris le parti de me concentrer sur deux catégories de travaux. D'une part, j'ai voulu prendre en considération les chercheurs contemporains de la question oblativique qui mentionnent explicitement les écrits de Sénèque et qui font reposer leur propre analyse sur ceux-ci. D'autre part, j'ai décidé d'orienter mes lectures avant tout sur un mouvement en sciences sociales dont les réflexions faisaient manifestement écho à la vision du don formulée par Sénèque. C'est ainsi que j'ai accordé une attention toute particulière aux contributions de la revue du *Mouvement anti-utilitariste en sciences sociales* (M.A.U.S.S.) qui réservait une place de choix à l'idée de tensions et d'ambivalences dans la pratique du don.

Au niveau de l'interdisciplinarité, les limites ne sont pas tant celles liées à la définition de corpus que celles du public lui-même. La communauté des scientifiques semble quelquefois elle-même peu encline à des réflexions de ce type. La transposition et la mise en parallèle d'une situation antique avec des théories contemporaines laisse certains au mieux indifférents, parfois irrités. Il ne semble pas toujours facile d'initier un débat par-delà les frontières disciplinaires. Quelle ne fut pas ma surprise, après des exposés interdisciplinaires réalisés devant différents publics, de constater que la discussion s'en tenait à des considérations très historiques sans cueillir l'occasion d'interroger la richesse et les limites de l'approche interdisciplinaire²⁷. Se situant aux marges des disciplines, ces dernières en viennent parfois à considérer l'approche comme marginale de part et d'autre. Je me souviens des mots de l'un de mes directeurs de thèse, spécialiste de philosophie stoïcienne, lors d'un séjour à l'étranger au sujet du public de ma future thèse : « tu n'écris pas pour nous » [sous-entendu, pour les autres érudits du stoïcisme]. Quel serait donc le public de ces études interdisciplinaires que de nombreuses universités semblent cependant favoriser ?

Conclusion

Au terme de ces réflexions générales sur le corpus et de leur illustration sur la base de nos recherches personnelles, nous espérons avoir mis en lumière combien sont cruciaux les choix posés en la matière, et ce, non seulement au début de l'étude mais également au cours de celle-ci. Notre double approche de la « réalité globale » nous a permis de préciser avec modestie la place de nos résultats de recherche et des sources sur lesquelles celle-ci repose. Cette modestie ne doit pas conduire à la négligence ou au défaitisme : comme si la définition et le traitement du corpus pouvaient être peu scrupuleux dans la mesure où les résultats devaient de toute façon être imparfaits en raison de la nature et de la qualité intrinsèque des sources. Au contraire, en raison précisément des limites de nos corpus, nous devons être d'autant plus exigeants quant à leur traitement. En matière de constitution de corpus, nous pensons qu'il est essentiel que le chercheur soit en mesure de poser et de justifier des choix pertinents pour sa recherche, qui fassent sens par rapport à sa problématique. Il s'agit d'élaborer un projet de recherche clairement

²⁷ J'ai eu l'opportunité de présenter les résultats de Martin DEGAND, « L'Antiquité à l'épreuve des sciences sociales. Les liturgies athéniennes », *L'Antiquité Classique*, 80, 2011, p. 95-106 lors de deux colloques différents. Tant lors de la communication à Bologne (association RODOPIS, avril 2012) que lors de celle de Darmstadt (septembre 2012), les réactions du public ont été très « disciplinaires » alors que les titres des colloques invitaient à une certaine ouverture (*Ricerca a confronto* d'une part et *Darmstädter Diskussionen 4. Interdisziplinäres Doktorandenkolloquium zu antiken Kulturen* d'autre part).

défini (type de sources et traitement de celles-ci) dont l'ampleur raisonnable (en raison des conditions de la recherche) ne cède pas pour autant à une certaine originalité ou ambition. Dès lors, il vaut mieux sans doute conduire une recherche intensive d'une thématique précise plutôt qu'une enquête extensive d'une problématique et d'un corpus trop larges qui risquerait de négliger de trop nombreuses dimensions. Outre la finitude de son travail, le chercheur ne doit pas négliger la subjectivité de son travail par rapport à son objet afin de pouvoir en déjouer les pièges. Au niveau de l'interdisciplinarité davantage analytique, il ne s'agit pas tant de chercher toutes les clés d'interprétation mais d'en tester différentes et d'en choisir une qui fonctionne, qui produit des résultats, sans pour autant être unique. Sans aller aussi loin que P. Veyne qui affirmait que l'histoire complète, bien faite rendrait inutile la sociologie, en l'incluant (quoique l'idée puisse avoir quelque chose de séduisant), on gardera à l'esprit que les disciplines ne sont que des découpages pratiques, académiques, épistémologiques, créés par l'homme, d'un monde complexe où les choses sont en profonde et constante interrelation.

[Extrait de *Folia Electronica Classica*, t. 26, juillet-décembre 2013]

<<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/26/TM26.html>>